****

**COMMUNIQUE DE PRESSE DU 29 SEPTEMBRE 2022**

**ACTER Une Nouvelle Ambition pour nos entreprises et le territoire**

Dans un contexte international incertain, la situation économique réunionnaise reste fragile avec de fortes inquiétudes qui pèsent sur nos entreprises. L’impact de l’inflation sur l’activité des entreprises ne fait que commencer. Les tensions sur les approvisionnements perdurent malgré des perspectives favorables. Les demandes d’augmentation de salaires tendent le dialogue social. L’endettement des entreprises et la diminution de leur trésorerie pour gérer les crises successives ont fragilisé nos capacités financières.

Cette situation incertaine a amené le Conseil d’Administration de la CPME à revoir son organisation de travail autour de 3 piliers dans la déclinaison de notre plan stratégique ACTES : Activités, Compétences, Trésorerie, Engagement et Solidarité.

Au sein de notre nouvelle Commission ACTIVITES nous poursuivrons notre engagement pour l’ancrage territorial, l’internationalisation, l’innovation et la structuration des filières. Nous amplifierons nos actions pour accompagner la digitalisation des entreprises en préparation notamment de la facturation électronique qui sera obligatoire en 2024. Nous resterons également mobilisés pour favoriser les modèles d’entreprises basés sur l’économie circulaire et l’économie de la fonctionnalité.

Au sein de notre Commission COMPETENCES, nous porterons un accent particulier sur les difficultés de recrutement et de formation au sein de nos entreprises. Nous veillerons à ce que les réformes à venir de l’apprentissage et de Pôle Emploi (au profit de France Travail) se fassent à La Réunion au service de nos entreprises.

Enfin dans notre Commission Trésorerie, nous travaillerons sur tous les sujets en lien avec la vie financière d’une entreprise : octroi de mer, TVA, dettes sociales et fiscales, défiscalisation, outils financiers… Comme nous avons pu le dire ces dernières semaines, de nombreuses entreprises sont devant un mur de dettes et nous devons trouver des solutions pour leur donner un prêt de consolidation afin de restructurer ces dettes et relancer l’activité.

**Lancement d’un Groupement de Prévention Agréé (GPA)**

Grace à un soutien du Groupe CRC, nous avons travaillé sur la constitution d’un GPA pour accompagner nos entrepreneurs en situation de crise. **Les groupements de prévention agréés (GPA) accompagnent les entreprises en amont de leurs difficultés pour leur éviter l’écueil des enrôlements aux tribunaux de commerce.**

*Diagnostic, accompagnement auprès des financeurs, conseil pour préparer le rebond, les GPA sont des outils de soutien aux TPE-PME. Ils sont composés d’experts bénévoles:* experts-comptables, avocats, notaires, banquiers, anciens cadres de grandes entreprises, huissiers de justice, juges au Tribunal de Commerce ou aux Prudhommes *qui écoutent le chef d’entreprise pour dresser une analyse basée sur la viabilité du modèle économique et son adaptation à l’après-Covid. Cet accompagnement est un outil d’aide à la relance, c’est le chef d’entreprise qui reste le décisionnaire.*

A La Réunion, ***notre groupement mettra à disposition de l’ensemble des entrepreneurs (adhérents à la CPME ou non) son savoir-faire, son dynamisme et son réseau, dans la plus stricte confidentialité et en toute gratuité.***

Des outils de diagnostic permettront au chef d’entreprise de mieux identifier ses problématiques.

**Lancement d’une Market-Place Solidaire sur l’application mobile CPME Réunion**

Au premier trimestre 2022, la CPME Réunion avait été la première CPME de France a lancé une application mobile pour interagir avec ses adhérents mais aussi avec les Réunionnais puisque cette application est disponible pour tous. C’est un vrai succès et nous travaillons encore à la rendre plus attractive et utile à nos chefs d’entreprise.

Dans cette optique, nous avons ajouté un nouveau service pour nos adhérents : leur permettre de mieux se connaitre et de faire des affaires ensemble. Notre Market-Place Solidaire permettra à nos adhérents de présenter leurs produits et services et de les faire découvrir dans des conditions privilégiées à nos adhérents.

Nous restons dans la philosophie de la Stratégie du Bon Achat (SBA) que nous déployons avec les acheteurs publics. Mais cette fois, il s’agit de favoriser l’ancrage territorial en permettant aux entreprises réunionnaises de faire des affaires entre elles en apprenant d’abord à mieux se connaitre.

**8 propositions pour la Nouvelle Economie Réunionnaise portée par la Région**

Nos propositions résultent d’un constat lucide au lendemain d’une série de crises « hors normes ». Des crises qui non seulement ont bousculé certains repères que nous pensions solides mais ont aussi rappelé la résilience de notre société. Nous souhaitons une Région plus simple et plus accessible pour nos entreprises, plus proche des acteurs économiques et des territoires, plus efficace pour accompagner les mutations de l’économie et rechercher des relais de croissance.

# **Favoriser l’ancrage territorial des entreprises et leurs mutations** : un Fonds d’investissement régional pour réduire l’endettement des entreprises, favoriser les investissements dans la transition écologique, accompagner l’innovation et permettre la transmission des entreprises pour un nouveau capitalisme réunionnais

# **Faciliter avec un Pacte TPE-PME, l’accès des TPE-PME aux subventions et à la commande publique** : accompagner les besoins en assistance technique des entreprises notamment pour le préfinancement des projets et l’accès aux subventions. Généralisation de la Stratégie du Bon Achat (SBA) à tous les acheteurs publics.

# **Accompagner l’internationalisation de nos entreprises et diminuer les coûts de notre insularité et de notre ultrapériphéricité** avec une aide au fret renforcée pour le soutien à la production locale, à l’ancrage territoriale des entreprises et à la relocalisation des entreprises

# **Soutenir l’apprentissage et la formation des salariés de tous les âges, jeunes et seniors** pour toujours mieux répondre aux besoins en compétences au sein de nos entreprises. Nous souhaitons un co-financement de la formation des salariés

# **Consolider l’ancrage territorial de notre économie par un soutien renforcé à la structuration des filières** via le financement d’actions collectives

# **Aménager le territoire pour faciliter l’accès à l’immobilier d’entreprises et fluidifier les mobilités.** Elaborer une stratégie régionale pour les zones d’activité économique avec un focus sur l’immobilier de bureaux et les Ateliers-relais pour les artisans

# **Accompagner la mutation de notre économie vers plus de résilience et une plus grande adaptation aux enjeux écologiques**

# **Continuer le rapprochement entre les acteurs de l’Insertion par l’Activité Economique (IAE) et de l’Economie Sociale et Solidaire (ESS) avec les entreprises traditionnelles**

**Ce Pacte TPE-PME** que nous proposons à la Région Réunion est un « contrat de croissance », véritable colonne vertébrale de son accompagnement dans un contexte de crise et l’expression de notre engagement à travailler à ses côtés au service de notre territoire.

Enfin, dans le prolongement de l’étude REELLE (Dynamique Ré-*Enraciner l'Economie* LocaLE) réalisée en 2018 par la CPME, il importe que la Région Réunion s’engage au bénéfice de l’ensemble des filières industrielles par une réflexion visant à déterminer le meilleur accompagnement possible pour nos entreprises. Cela pourra passer par une mobilisation accrue des dispositifs existants comme par la création de nouveaux outils dédiés. Nous ouvrirons avec nos partenaires, le chantier d’une réactualisation de l’étude REELLE pour éclairer les politiques publiques à venir.

Il est bon de rappeler que ces propositions s’articulent avec les 10 Propositions que nous portons avec les CPME Ultramarines pour la France océanique.

Contact : Jean-Philippe PAYET, Délégué-général - Mob : 0692856156 - Mail : jppayet@cpmereunion.re